

Référentiel de coûts d'unités d'œuvre RTC 2014

Note méthodologique – Application ScanSanté
Février 2017

Les données utilisées sont issues des 1 230 RTC 2014 recueillis et validés à la date du 12 octobre 2015 (sur 1 379 établissements enquêtés). Parmi les établissements manquants ou non validés figurent 1 CHU et 1 CLCC.

Un nettoyage a été réalisé sur ces données afin d'éviter que des données aberrantes ne puissent biaiser le calcul des valeurs de référence. Ces données nettoyées servent au calcul des coûts de la référence sélectionnée, ainsi qu'au calcul des coûts d'un panier d'établissements lors d'une comparaison. Dans le cas d'une comparaison d'un seul établissement à la référence, les coûts de l'établissement affichés sont les coûts sans nettoyage, ceci afin de mettre en évidence de potentiels problèmes de remplissage.

1. Processus de contrôle qualité des données

Le processus de contrôle des données de chaque section d'analyse (SA) a été réalisé en plusieurs étapes, dans cet ordre et en éliminant les données au fur et à mesure :

- Suppression de toutes les lignes n'ayant pas la nature de l'UO requise (Réponse « Non » à la question « Avez-vous utilisé l'UO demandée par le RTC? »).
- Suppression des lignes avec des charges (brutes ou nettes majorées) nulles ou erronées (valeur inférieure à 1 €)
- Suppression des lignes avec des charges de titre 1 nulles pour les SAC
- Suppression des lignes avec un nombre d'UO nul (ou inférieur à 2)
- Suppression des lignes avec des charges égales aux nombres d'UO
- Suppression des lignes avec des données de coûts d'UO extrêmement éloignées du coût médian (plus de 50 fois supérieur ou moins de 1/50 du coût médian)
- Suppression des lignes ayant une valeur de coût d'UO inférieure à $Q1-3*(Q3-Q1)$ ou supérieure à $Q3+3*(Q3-Q1)$ où $Q1=1^{\text{er}}$ quartile, $Q3=3^{\text{ème}}$ quartile (méthode interquartile)

A noter que les médianes et quartiles sont calculés au niveau national à partir de toutes les données hormis celles supprimés précédemment.

2. Robustesse des résultats par section

Afin que les données de référence soient suffisamment robustes, les sections qui ont été renseignées par moins de cinq établissements parmi la référence sélectionnée et après suppression des données aberrantes ne sont pas affichées.

3. Modalités de calcul des coûts d'UO

Pour chaque section présentée, les données cumulent les valeurs de la section avec celles des sections plus détaillées.

Par exemple, pour la section 9341, les données utilisées pour le calcul du référentiel sont celles saisies dans la section 9341 et celles des sections plus détaillées 93411, 934111, 9341111, 9341112... etc.

Exception 1 : Pour la restauration (9313), seules les données saisies dans la section ont été utilisées. Les UO utilisées pour la sous-section Biberonnerie étant différentes de celles de la restauration, il n'est pas possible de les utiliser.

Exception 2 : Les données saisies dans la section Imagerie (932.5) ont été utilisées dans la section Imagerie (hors Médecine nucléaire) (932.5 sauf 932.53)

A noter que les sections d'analyse médico-techniques de bloc, typées "Non concerné", ont été recodées en "Non dédié".

Pour en savoir plus : [Campagne RTC 2014](#)